

BIEN REMPLIR SON DOSSIER MDPH

Formulaire de demande disponible sur le site de la MDPH de votre département

cerfa N°15692*01

DEMANDE À LA MDPH

Il comporte plusieurs parties :

A VOTRE IDENTITE

- C'est l'identité de la personne concernée par la demande qui doit être renseignée (A1)
- Possibilité d'indiquer le nom d'une personne ou association qui connait votre situation et qui peut être contactée par la MDPH (A3)
- Si nécessité de traitement rapide de la demande ou si droits arrivant à échéance dans moins de 2 mois (A5)
- S'assurer que la page 4 soit bien datée et signée

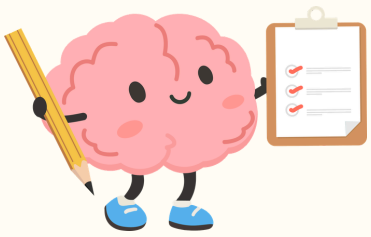
B VOTRE VIE QUOTIDIENNE

- Partie importante qui permet de comprendre et de préciser la situation sociale, familiale et financière de la personne concernée ainsi que celle de son entourage (B1, B2, B3)
- Indiquer si aujourd'hui il y a déjà l'utilisation d'une aide technique ou humaine pour permettre la compréhension par la MDPH des conséquences du handicap sur la vie quotidienne (B1)
- Pour "les besoins dans la vie quotidienne" aucune aide accordée par la MDPH ne permet de payer des frais de ménages (B2)

C VIE SCOLAIRE OU ETUDIANTE

Ne concerne que la vie scolaire ou étudiante

LORSEP FNGE



BIEN REMPLIR SON DOSSIER MDPH

D VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

- Partie essentielle si vous êtes en âge de travailler, quelque soit la situation d'emploi ou si vous êtes en recherche d'emploi (D1, D2, D3)
- Permet de préciser si besoin d'une formation ou d'élaborer un projet professionnel, si difficultés pour trouver un emploi ou pour garder un emploi, si impossibilité de travailler ou si nécessité d'un aménagement du poste de travail
- Une demande accélérée de RQTH peut être adressée par votre médecin du travail à la MDPH via une formulaire spécifique
- "Milieu ordinaire" concerne l'ensemble des secteurs d'activités et "entreprise adaptée" ne fait travailler que des personnes handicapées (D1)

E EXPRESSION DES DEMANDES DE DROITS ET PRESTATIONS

- Concerne les aides ou prestations que vous souhaitez demander:
  - AAH, PCH, CMI mention invalidité ou stationnement (E1)
  - RQTH, orientation et/ou formation professionnelle (E3)
- Conditions d'éligibilités pour certaines aides, recours possible en cas de refus (dans les 2 mois maximum)

F VIE DE VOTRE AIDANT FAMILIAL

- L'aidant familial c'est une personne de l'entourage qui aide la personne en situation de handicap au quotidien
- A remplir uniquement si vous avez une personne reconnue comme aidant familial,

QUELQUES CONSEILS :

- Prenez votre temps, un dossier clair et lisible permet à la MDPH de mieux comprendre votre situation
- Soyez précis et n'hésitez pas à donner des exemples concrets
- Décrivez vos difficultés les jours où elles sont le plus importantes
- Vérifiez que votre dossier est complet avant l'envoi, et si besoin n'hésitez pas à transmettre les nouveaux comptes rendus qui pourraient vous être adressé

LORSEP FNGE